



L'État en Corrèze

La lettre des services de l'État

Mai 2015



Mobilisation pour les valeurs de la République :

La mobilisation du peuple français après les attentats de janvier nous a donné l'exemple. Elle nous impose une exigence. Tous, nous devons être à la hauteur de la situation.

Les Assises de l'Ecole ont rassemblé la communauté éducative et ses partenaires. L'Ecole, aujourd'hui comme hier, est au cœur du combat pour les valeurs de la République.

C'est un défi lancé à la société toute entière. L'école n'y répondra pas seule.

Dans la défense de nos principes et de nos valeurs, dans la défense de la laïcité, dans la lutte contre toutes les formes de racisme, l'Etat que j'ai l'honneur de représenter sera intransigeant.

Devant la difficulté, aucun enseignant, aucun chef d'établissement, aucun maire ne sera laissé seul. L'enseignant dans sa classe, le directeur, le principal ou le proviseur dans son établissement, le maire dans sa commune sont, aux yeux des élèves, des parents, des citoyens, des figures de l'autorité. Ils ont le droit d'être soutenus. Ils le seront.

Chaque situation de radicalisation ou de repli communautaire recevra une réponse appropriée et proportionnée : selon le cas, éducative, psychologique, sociale, disciplinaire, répressive.

Je réunirai prochainement les chefs d'établissement avec des experts nationaux pour leur donner les indications utiles quant à la conduite à tenir face à la radicalisation. La radicalisation abolit le libre arbitre alors que c'est bien la mission de l'école que de former des citoyens éclairés, émancipés, capables de penser et juger par eux-mêmes.

.../...



Dossier spécial « Egalité et Citoyenneté »

- Les Assises de l'Ecole pour les valeurs de la République
- Le service civique : un droit universel
- Une éducation populaire pour des citoyens engagés : le TUCCS
- Jeunesse et intégration : opération SIMPA
- La lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes
- Le service « Jeunesse, sport, éducation populaire et vie associative » de la DDCSPP
- En bref : un nouveau directeur départemental de la sécurité publique et un nouveau commandant pour le groupement départemental de gendarmerie de la Corrèze



La République en actes

Nous devons aussi nous tourner dans un esprit de fraternité vers nos compatriotes musulmans, leur montrer qu'ils ont leur place dans la République laïque. J'ai réuni le 27 avril les représentants des musulmans en Corrèze pour évoquer avec eux, en toute ouverture et en toute franchise, les grands sujets qui intéressent l'islam dans la société.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les élèves se trouvent disponibles, après la classe, pour des activités périscolaires. C'est une occasion nouvelle qu'il faut saisir. Ce temps doit être mis à profit pour une sensibilisation au civisme et à la citoyenneté. L'Etat le proposera dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Il faut montrer à chacun que la République est ouverte et fraternelle. Je vais réunir les associations d'éducation populaire dont le rôle est capital à cet égard.

Il faut donner à chacun l'accès à nos grands moments républicains. Je tiens des cérémonies de naturalisation pour les nouveaux français ; à partir de l'année prochaine, les maires organiseront des cérémonies de citoyenneté pour les jeunes parvenus à l'âge de voter. Quant aux cérémonies patriotiques, il faut les ouvrir à tous les publics, en faire comprendre le sens.

Les quartiers difficiles méritent une attention particulière. Chaque association bénéficiaire de subventions au titre de la politique de la ville s'engagera par une charte de la laïcité à se montrer exemplaire.

Le service civique donne à notre jeunesse l'occasion d'exprimer son enthousiasme et sa générosité. Le Président de la République a décidé d'augmenter massivement le nombre de jeunes concernés. Les services, collectivités, associations, vont être mobilisés pour les accueillir.

Nous devons défendre et expliquer les valeurs de notre République, nécessaires pour vivre ensemble dans le respect mutuel.

Bruno Delsol
Préfet de la Corrèze

Les Assises de la mobilisation de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République

Les attentats terroristes de janvier 2015 ont lancé un défi à la République en même temps qu'à l'école. Celle-ci est en première ligne pour transmettre les valeurs de la République et faire vivre au quotidien, avec et pour les jeunes eux-mêmes, les grands principes qui font l'identité de notre Nation et sont indispensables pour maintenir la cohésion de notre société.

Face à ces défis, l'école a réagi et le Gouvernement a fixé les objectifs suivants :

- Former tous les intervenants à la laïcité et leur procurer les ressources pédagogiques
- Construire un parcours citoyen comportant un enseignement moral et civique
- Assurer à tous la maîtrise du français
- Lutter contre le décrochage
- Surmonter les déterminismes sociaux et territoriaux
- Faire comprendre et faire vivre les symboles républicains.

Les Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République sont une étape de cette grande mobilisation.

Elles ont pour objectif l'expression la plus large possible de la communauté éducative et de ses partenaires : élus, collectivités locales, milieux économiques, associations complémentaires de l'École, services de l'Etat.

En Corrèze, elles se sont déroulées :

- ✓ Le 7 avril 2015 à la cité Danton de Brive (Assises d'arrondissement)
- ✓ Le 8 avril 2015 au lycée Bernart de Ventadour d'Ussel (Assises d'arrondissement).
- ✓ **Le 16 avril 2015 à l'immeuble consulaire du Puy Pinçon à Tulle (Assises départementales).**

Une synthèse des travaux de ces Assises en Corrèze a été transmise au ministère de l'éducation nationale, avec trois axes d'initiatives locales et départementales :

- Opérationnaliser rapidement **la réserve citoyenne** de l'Education nationale et créer des liens avec la réserve citoyenne de la défense
- Développer l'impulsion sur **la démocratie collégienne et lycéenne**, la participation des élèves à des conseils élus
- **Institutionnaliser un accueil des parents dans les écoles**, collèges et lycées, sur un autre mode que les réunions déjà existantes (parents professeurs...) comme une « mallette des parents », ou une semaine ouverte avec la possibilité d'assister aux enseignements, une formation commune aux parents et aux professeurs sur la co-éducation, une participation large à la journée de la laïcité le 9 décembre.



Le Service Civique

Le Service Civique : un engagement pour tous les jeunes de 16 à 25 ans



Le Service Civique, qui fête cette année ses 5 ans d'existence, s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui désirent accomplir une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la nation dans l'un des 9 domaines : culture et loisirs, développement international, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

C'est une forme d'engagement citoyen et civil destiné à permettre au plus grand nombre de partager les valeurs de la République.

Il se réalise sur une période d'au moins 6 à 12 mois (moyenne de 8 mois), avec une durée hebdomadaire d'au moins 24 heures, auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'établissements publics, ou, sous certaines conditions, des services de l'Etat). Le jeune perçoit une indemnité d'environ 573 € minimum par mois (versement d'une indemnité mensuelle forfaitaire de 467,34 € prise en charge par l'Etat et d'un complément de 106,31 € pris en charge par l'organisme d'accueil).

Dans sa conférence de presse du 5 février dernier, le Président de la République a fixé l'objectif de 150 000 jeunes en service civique en 2017. Il a réaffirmé la priorité que constitue le déploiement du Service Civique pour répondre aux enjeux de notre société. Ce dispositif permet de faire l'expérience de la mixité sociale et de développer les valeurs de la République telles que la citoyenneté et la laïcité. L'objectif est que tout jeune désireux de faire son service civique puisse trouver une mission. Il s'agit d'un service civique universel.

Le budget 2015 de l'Agence du Service Civique traduit cette ambition avec une augmentation de plus de 30 %. L'année 2015 sera également marquée par les 5 ans du vote de la loi relative au service civique.

En Corrèze, 471 jeunes ont été accueillis depuis le début du dispositif (1159 en Limousin), dans 43 structures agréées (28 agréments locaux et 15 agréments nationaux).



Des jeunes du service civique de la Corrèze lors de la venue de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, de la ville et de la jeunesse et sports le 25 juillet 2014

Le Service Civique

Répondre aux besoins nouveaux de la structure

- Développement d'actions de proximité permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics (personnes en situation de handicap par exemple),
- Mise en œuvre d'actions de valorisation ou de missions apportant une plus-value pour la structure (démarches d'expérimentation, lancement d'un nouveau service)

Satisfaire la demande d'un jeune

- Le jeune prend contact avec une structure pour qu'elle l'aide à sortir d'une situation précaire (situation de décrochage scolaire, situation sociale difficile...) ou pour qu'elle le soutienne dans son parcours

S'engager pour la réussite de ce dispositif

- La structure souhaite participer activement à la promotion du dispositif, par exemple en organisant des recrutements collectifs et en valorisant le dispositif (valorisation de jeunes volontaires, de dynamiques territoriales, de missions exemplaires).



Pour tout renseignement :

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Corrèze
Pôle Cohésion Sociale – martine.deveau@correze.gouv.fr
Tél. : 05 87 01 90 54

Le Service Civique

Le Service Civique : un tremplin pour les jeunes

Flavie Guionnet, volontaire auprès du Groupement départemental de gendarmerie de la Corrèze

Quand avez-vous commencé votre volontariat ?

J'ai débuté mon service civique le 1^{er} janvier 2015. L'appui et le soutien dans le cadre des missions polyvalentes de prévention et de sensibilisation auprès d'un large public constitue ma mission. S'engager dans une mission de service civique implique de respecter et de véhiculer plusieurs valeurs qui sont, pour moi, fondamentales. Je pense notamment à la solidarité ou encore le respect d'autrui.

Quels sont les objectifs de votre mission ?

Pour ma part, je me suis engagée pour apporter mon aide, mon savoir, mais également pour découvrir de nouveaux horizons et apprendre davantage de l'institution. Je souhaitais me rendre utile en participant aux opérations de prévention et de sensibilisation que mène la gendarmerie. Il s'agit là, à mon sens, de 2 notions très importantes pour ne pas dire primordiales, qu'il faut traiter au quotidien. Ces actions se concrétisent, par exemple, avec le permis piéton en primaire, des interventions sur les risques du cyber-harcèlement au collège ou encore des réunions d'information sur les atteintes aux biens auprès des personnes âgées ou tout autre public.

Quel est votre bilan après 3 mois de Service Civique ?

Je ne suis pas déçue de mon engagement, bien au contraire. Pour moi, ce n'est pas un travail à proprement parler, c'est avant tout un engagement personnel. J'effectue toujours avec rigueur, enthousiasme et passion les missions pour lesquelles je suis affectée.

Dès le début je me suis sentie intégrée, ce qui a grandement facilité les relations et les échanges avec les personnels de la gendarmerie. Bien que je ne sois pas la « chargée de mission » et par conséquent celle qui dirige la mission, ce n'est pas un problème puisque je réussis à trouver ma place, je sais de quelle manière je dois agir. Les gendarmes avec qui je travaille m'accordent leur confiance, cela me procure ainsi une part de responsabilité et d'autonomie. Grâce à ça, j'ai pu vivre des expériences très intéressantes ; j'ai rencontré des personnes qui m'ont beaucoup apporté sur le plan humain. Les échanges et le partage des expériences vécues avec les gendarmes, la population, les enfants... rendent cet engagement fort en émotions. Tout ceci facilite mon épanouissement personnel.

J'espère vivre encore beaucoup d'expériences tout autant intéressantes les unes que les autres pour les prochains mois à venir.



Nicolas Decourteix, actuellement en emploi d'avenir au service départemental des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Parlez-nous de votre mission de Service Civique au Conseil départemental de la Corrèze ?

J'ai effectué une mission dans cette institution en qualité d'ambassadeur du 21 avril au 31 août 2014. Promouvoir le Service civique et le volontariat ont été mes principaux objectifs. Ainsi, j'ai participé à une animation enfantine sur le site de Sédières, réalisé une enquête avec distribution de journaux pour « Balades en Corrèze » et à l'Observatoire des associations. Informer des jeunes chômeurs sur le Service Civique à la Mission locale de Tulle a été l'occasion pour moi de transmettre les valeurs citoyennes auxquelles je tiens. De la même manière, lors d'un rassemblement régional des jeunes en service civique, j'ai contribué à des échanges d'expériences sous forme d'ateliers.

Quel est votre ressenti sur votre expérience de Service Civique ?

Très positif. Il m'a permis de découvrir l'action d'un conseil départemental, le rôle des conseillers départementaux, des différents réseaux associatifs, des collectivités locales. J'ai pu y développer des capacités créatrices et constructives sur certains projets, voire même une certaine autonomie. L'avantage de cette expérience est qu'en étant au cœur d'un ensemble de réseaux professionnels et associatifs, j'ai pu trouver un emploi dans un secteur qui me passionne.

En effet, vous êtes actuellement en emploi d'avenir ?

J'ai dû interrompre mon service civique au bout de 4 mois pour être recruté comme emploi d'avenir au service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre sur un emploi de « chargé de développement culturel et mémoire » pour 3 ans. Cette opportunité, je la dois au Service Civique. Aussi, j'encourage les jeunes à accomplir un service citoyen, riche d'échanges et porteur de valeurs, pour leur permettre de trouver un emploi.



Une éducation populaire pour des citoyens engagés : l'association « Tujac Culturel, Social et Sportif »

40 ans que l'association TUCSS œuvre dans les quartiers et plus précisément dans le quartier de Tujac, à Brive-la-Gaillarde.

40 ans que les bénévoles successifs, disponibles et motivés, s'investissent sans compter pour les habitants des quartiers.

Une volonté de neutralité forte : l'association TUCSS n'a pas attendu les douloureux événements de janvier dernier pour affirmer sa laïcité. Depuis plusieurs années, son règlement intérieur précise : « Ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. Toute propagande ou prosélytisme religieux sont interdits au sein de l'association. Le non – respect de ce principe constitue un motif d'exclusion ».

Le vivre ensemble est conjugué sur tous les tons et la disponibilité érigée comme un principe de base. L'association est soutenue par l'Etat, notamment au titre du Contrat de Ville.

L'association en chiffres :

**38 professeurs pour plus de 2500 heures d'enseignement bénévoles
290 adhérents (familles, individuel ou soutien)**

Le TUCSS offre une aide à la scolarité aux jeunes du CP à la terminale, mais aussi des soutiens scolaires individualisés, en fonction des besoins. Il peut s'agir également d'une aide à la préparation aux examens pour celles et ceux qui le souhaitent.

L'aspect culturel est aussi un domaine que le TUCSS investit volontiers, avec des cours de Hip Hop, de percussions ou encore des sorties culturelles ou de loisirs.

Mais son « catalogue » d'actions ne s'arrête pas là. Des aides aux familles, aux personnes âgées ainsi qu'aux écoles du quartier sont accordées en fonction des besoins.

Le sport étant un formidable vecteur, le TUCSS s'investit aussi dans des sorties VTT ou encore dans l'escalade, pour le plus grand plaisir des jeunes. Sa présence « terrain » est assurée au travers des diverses manifestations comme la fête du quartier, la fête de écoles, la fête de la musique ou encore « danse en mai »...

Enfin, l'association dispense des formations linguistiques à destination des personnes étrangères qui souhaitent apprendre le français pour une meilleure intégration.



Répétition de la comédie musicale « Le Roi Lion » pour les 40 ans du TUCSS
Spectacle le 10 juin 2015 au théâtre municipal de Brive



Après-midi de lectures et de poésie entre les jeunes du TUCSS
et les personnes âgées du foyer d'hébergement le 21 juin 2014

Jeunesse et intégration : la Mission locale de Tulle met en œuvre l'opération « S.I.M.P.A. »

« Sensibiliser, Informer, Mobiliser, Proposer, Accompagner »

Le S.I.M.P.A. un programme d'accès à l'emploi par lequel est développée une politique active d'intégration et de promotion de la diversité en faveur des jeunes immigrés ou issus de l'immigration, victimes ou potentiellement victimes de discriminations.

Il est mis en œuvre par la Mission Locale de Tulle dans le cadre du Programme régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI).

Le gage d'une insertion durable passe par des étapes intermédiaires qui sont :

- La rupture de l'isolement,
- L'aide à l'apprentissage de la langue française
- La compréhension des codes et valeurs de la société française.

L'insertion sociale et culturelle, le vivre ensemble – pour renforcer le lien social, sensibiliser aux règles de vie en collectivité et apprendre à connaître la culture de « l'autre » - devient alors une condition sine qua non de l'insertion économique.

Ce programme, à travers ses 5 phases, permet de répondre à ces grands objectifs.

Depuis 2008, ce programme entièrement dédié aux publics immigrés ou issus de l'immigration, a permis d'accompagner **294 jeunes**.

Cet accompagnement a nécessité **579 contacts avec les entreprises** pour **161 entrées en emploi**, dont **120 emplois durables et 40 entrées en formation**.

Depuis plus de 20 ans, la Mission locale d'insertion des jeunes de l'arrondissement de Tulle a développé un mode d'intervention global au service des jeunes.

Son accompagnement s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : orientation, formation, emploi, citoyenneté, mobilité, logement, santé, accès à la culture, aux loisirs et aux droits.

Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour l'accès aux droits et à l'autonomie.

Les Missions locales fédèrent au sein de leurs instances associatives les services de l'Etat, les élus, Pôle Emploi, les partenaires économiques et sociaux et le monde associatif.



La lutte contre les inégalités entre femmes et hommes

En Corrèze, le 8 mars 2015 - journée internationale des femmes - a donné des « Elles aux sports ». Bruno Delsol, préfet de la Corrèze, a souhaité mettre à l'honneur le sport féminin.

De 9 h à 12 h, le Centre culturel et sportif de Tulle a ouvert gratuitement ses portes à toutes et à tous pour des démonstrations et des initiations à diverses disciplines sportives : futsal (football en salle), escrime, boxe éducative, tai-chi, escalade, basket, gymnastique, zumba, danse africaine.



8 sportives corréziennes reçues à la préfecture



Séances de tai-chi et de boxe éducative au CCS de Tulle

Le service « Jeunesse, sport, éducation populaire et vie associative » de la DDCSPP

Le service « Jeunesse, sport, éducation populaire et vie associative de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) comprend 11 personnes : un inspecteur de la jeunesse et des sports, 3 professeurs de sport, 3 conseillers jeunesse et d'éducation populaire et 4 personnels administratifs.

Ses missions sont très diversifiées :

- ➔ Des contrôles pour assurer la protection des usagers dans le domaine du sport par le contrôle des établissements d'activités physiques et sportives et des éducateurs sportifs mais aussi de la jeunesse en vérifiant par exemple la bonne application de la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- ➔ L'appui au développement du sport : la pratique sportive est soutenue d'un point de vue financier par le Centre national pour le développement du sport (CNDS), dont le service assure la gestion en partenariat avec les représentants du monde sportif, mais également par le suivi des diplômes et la mise en place de formations
- ➔ L'accompagnement et le développement de la vie associative, ainsi que l'emploi associatif, qui font l'objet d'un soutien et d'un accompagnement spécifique
- ➔ L'aide au mouvement d'éducation populaire dont les principales associations bénéficient d'un agrément délivré par le service et d'un appui au fonctionnement par l'attribution de postes FONJEP (Fonds de coopération pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire)
- ➔ Le suivi du service civique, qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de concrétiser un engagement volontaire au service de l'intérêt général, dans des associations, des collectivités territoriales ou des établissements publics.

Ces missions nécessitent que les agents du service construisent et maintiennent des liens forts de collaboration avec beaucoup d'autres services de l'État (Préfecture et Sous Préfectures, DSDEN, DDT, DIRECCTE, DRJSCS) mais également avec l'ensemble des partenaires du mouvement associatif dans le domaine de la jeunesse et des sports, ainsi qu'avec les collectivités territoriales (Conseil général, communauté de communes, communes).

Le service « Jeunesse, sport, éducation populaire et vie associative » de la DDCSPP

En 2015 les priorités du service portent sur :

- ◆ la réussite de la priorité gouvernementale en faveur de l'emploi des jeunes en nous mobilisant pour la réussite du dispositif « emplois d'avenir » dans les domaines jeunesse et des sports
- ◆ la participation à l'action interministérielle concernant la valorisation des valeurs de la République (laïcité, citoyenneté)
- ◆ le développement des PEDT (Projets éducatifs territoriaux) dans le cadre de l'aménagement des rythmes éducatifs en veillant à la qualité des activités périscolaires à l'école ;
- ◆ l'engagement et la mobilité des jeunes en assurant la promotion locale et le développement du service civique.



Depuis le 1^{er} janvier 2010, la DDCSPP regroupe essentiellement des équipes exerçant précédemment à la Direction des Services Vétérinaires, à la Direction de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes, à la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, à la Direction de la Jeunesse et des Sports, et à la Mission aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Les équipes DDJS et DASS constituent le pôle Cohésion Sociale dont le domaine de compétences va de la protection des personnes les plus vulnérables (sans abri, personnes sous tutelle, handicap, droit d'asile...) à la vie associative en passant par le sport, la jeunesse ou l'éducation populaire.

Un nouveau Directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) pour la Corrèze...

Après le départ de Jean Prost, nommé directeur de la DDSP de la Vienne, le nouveau directeur départemental de la sécurité publique, Yannick Salabert, a pris ses fonctions le 16 mars 2015 au commissariat de Tulle.

C'est au grade de Commissaire que l'intéressé intègre en 1992 la Police Nationale. Il débute sa carrière à Cavaillon, avant d'intégrer quelques années plus tard la Direction centrale de la police judiciaire, pour une riche expérience professionnelle : à la tête de la brigade des stupéfiants de Nice, puis chef d'antenne à Perpignan, avant d'accéder aux fonctions de Directeur adjoint de l'OCRTIS (Office central de répression du trafic Illicite de stupéfiants).

Yannick Salabert renoue avec la Sécurité Publique il y a quelques années en occupant les responsabilités d'adjoint au DDSP de la Haute-Vienne, à Limoges.

Le Commissaire divisionnaire Salabert est devenu le nouveau patron des policiers corrèziens, au cours d'une cérémonie officielle d'installation, qui s'est déroulée vendredi 3 avril à Tulle.



et un nouveau commandant pour le groupement de gendarmerie départementale de la Corrèze

Le lieutenant-colonel Christophe Gaultier a pris officiellement ses fonctions le 17 mars 2015 à Tulle à la tête du groupement de gendarmerie de la Corrèze. Il prend ainsi la succession du colonel Rémi Colombo.

Il débute sa carrière en 1996 à Paris puis prend le commandement du peloton d'instruction à l'école de gendarmerie de Montluçon de 1999 à 2002. De 2002 à 2006, il assure le commandement de la compagnie de gendarmerie de Chinon, en Indre-et-Loire. Il occupe ensuite plusieurs postes de 2006 à 2015 au sein de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DDGN).

